Bordereau attestant l'exactitude des informations - VALENCIENNES - 5906 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/09/2026 - 6385 - 2016 B 00783 - 823 714 183 - A & F CONCEPT

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SARL A & F CONCEPT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 7 ROUTE NATIONALE 59121 PROUVY — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 82371418300022 — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2015

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	13350	AG	13350	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	357280	AU	210504	146776
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	12040	BI		12040
	TOTAL (II)	BJ	382670	BK	223854	158816
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	77673	BU		77673
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	100528	BY		100528
	Autres créances (3)	BZ	64963	CA		64963
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	81960	CG		81960
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	35432	CI		35432
	TOTAL (III)	CJ	360558	CK		360558
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	743229	1A	223854	519374

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 0

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

certifié conforme à l'original

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise : SARL A & F CONCEPT — Néant ☐ *

Exercice N : 31122025

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100000)	DA	100000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	66198
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-30948
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	145249
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	241473
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	66787
	Dettes fiscales et sociales	DY	65863
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instruments financiers à terme	D1	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	374125
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	519374

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	132651
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SARL A & F CONCEPT — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1204628	FB	16621	FC	1221250	
	Production vendue biens *	FD	23827	FE	3584	FF	27412	
	Production vendue services *	FG	240064	FH	1407	FI	241471	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1468520	FK	21612	FL	1490133	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	11666	
	Autres produits (1) (11)					FQ	8151	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1509951	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	652825	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	53278	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	585435	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9490	
	Salaires et traitements *					FY	144981	
	Cotisations sociales (10)					FZ	38616	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements (14)*					GA	33905	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	2005	
	Autres charges (12)					GE	49752	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1570293	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-60341	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	31818	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	31818	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2425	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2425	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	29392	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	-30948	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SARL A & F CONCEPT — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7)	(VII) HD	
Charges exceptionnelles (6bis, 6ter, 7)	(VIII) HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX) HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X) HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1541770
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1572718
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)	HN	-30948

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
(3) Dont	crédit-bail mobilier *	HP	
	crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

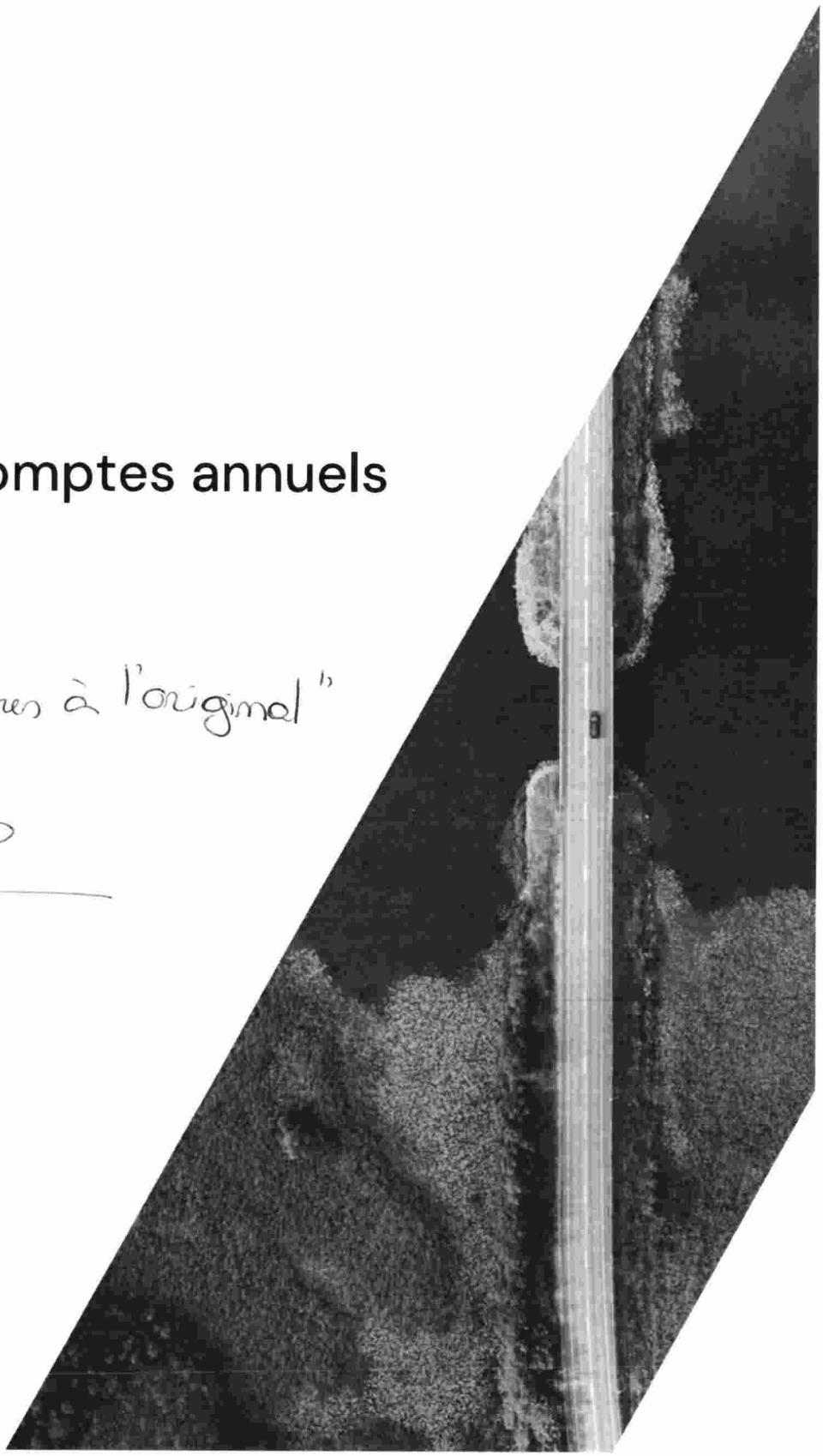
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CONFORME ORIGINAL

A & F CONCEPT

Annexe aux comptes annuels

" certifiés conformes à l'original "



RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n°14 00024167 01, au capital social de 36.016.638 €, ayant son siège social sis Tour Trinity, 1 bis Place de la Défense, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903309 490 (RCS Nanterre).

RYDGE
CONSEiL

SARL A & F CONCEPT

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

RYDGE
CONSEIL

Table des matières

1 Principes et méthodes comptables 3

1.1 Principes généraux 3

1.2 Changements comptables 3

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 5

2.1 Informations relatives à l'actif 5

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 5

2.1.2 Précisions sur les stocks et en-cours 6

2.1.3 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 7

2.2 Informations relatives au passif 7

2.2.1 Capitaux propres 7

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 10

2.3 Informations relatives au compte de résultat 10

2.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires 10

2.3.2 Précisions relatives à certains éléments 11

3 Informations relatives à la fiscalité 13

3.1 Informations complémentaires relatives au régime fiscal 13

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan 14

4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus 14

5 Informations relatives à l'effectif 15

5.1 Informations relatives à l'effectif 15

RYDGE
CONSEIL

1 Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2022-06 relatif au Plan Comptable Général (en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Cette évolution modifie la présentation du compte de résultat sans remettre en cause le résultat comptable. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

1.2 Changements comptables

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Cette première application constitue un changement de règlementation comptable.
Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.
Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Changement de méthode comptable

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'entreprise applique le règlement ANC n°2022-06, modifiant le Plan Comptable Général, lequel supprime l'utilisation des comptes de transferts de charges (791, 796, 797). Le règlement modifie également la définition et le périmètre du résultat exceptionnel.
La suppression des transferts de charges ainsi que la nouvelle définition du résultat exceptionnel constituent des changements de méthodes comptables résultant de l'application d'une nouvelle règlementation comptable.

Les opérations anciennement comptabilisées en transferts de charges sont désormais enregistrées en produits d'exploitation (comptes 708, 758) ou en diminution des charges concernées, conformément à leur nature économique.



RYDGE
CONSEiL

Conformément au règlement ANC 2022-06, le résultat exceptionnel est désormais limité aux seuls produits et charges présentant un caractère à la fois significatif et non lié à l'exploitation courante de l'entreprise
En conséquence, certaines opérations auparavant comptabilisées en résultat exceptionnel sont désormais enregistrées en résultat d'exploitation ou en résultat financier.

Sont notamment concernées les opérations de cessions d'immobilisations, dont les produits et charges afférents sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation.
Cette évolution modifie la présentation du compte de résultat sans remettre en cause le résultat comptable. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Dans le cas où l'impact entraine une diminution du poste du bilan ou du compte de résultat concerné,
le montant est indiqué entre parenthèses ou précédé du signe moins (-).



RYDGE
CONSEIL

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l'actif

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

- Licences : 1 ans en linéaire ;
- Agencements de bureaux : 10 ans en linéaire ;
- Mobiliers de magasin : 7 ans en linéaire ;
- Gros travaux dans les locaux : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans en linéaire ;
- Mobiliers : 7 ans en linéaire ;

2.1.1.1 Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 350	-	-	13 350
Immobilisations corporelles	374 951	6 142	23 813	357 280
Immobilisations financières	63 340	-	51 300	12 040
TOTAL	**451 641**	**6 142**	**75 113**	**382 670**

2.1.1.2 Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 350	-	-	13 350
Immobilisations corporelles	198 406	33 905	21 807	210 504
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**211 756**	**33 905**	**21 807**	**223 854**

2.1.2 Précisions sur les stocks et en-cours

2.1.2.1 Tableau des stocks et en-cours

Postes [a]	**Au 31-12-2025**	**Au 31-12-2024**
Matières premières et autres approvisionnements	-	-
En-cours de production	-	-
Produits finis	-	-
Marchandises	77 673	130 952
TOTAL	**77 673**	**130 952**

[a] À adapter suivant les catégories appropriées à l'entité

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO augmenté des frais de transports.

2.1.3 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances [a]	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an**
Créances de l'actif immobilisé	12 040	-	12 040
Créances de l'actif circulant	158 287	158 287	-
Charges constatées d'avance	35 432	35 432	-
TOTAL	**205 760**	**193 720**	**12 040**

[a] *À développer si nécessaire*

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 35 432€ et concernent des charges d'exploitations.

2.2 Informations relatives au passif

2.2.1 Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Nombre à la clôture de l'exercice**
Actions / parts sociales	1 000	-	-	1 000

2. Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	**Valeur nominale**	**Commentaires / Droits conférés**
Actions ordinaires	1 000	100	-
Actions à droit de vote double	-	-	-

Actions à dividende prioritaire	-	-	-
Actions de priorité	-	-	-
Actions de jouissance	-	-	-
Autres	-	-	-
TOTAL	**1 000**		

3. Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	**Affectation du résultat de l'exercice antérieur**	**Distribution de dividendes**	**Augmentation de capital**
Capital	100 000	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	10 000	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	148 691	-82 493	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-82 493	82 493	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	**176 198**	**-**	**-**	**-**

RYDGE
CONSEIL

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	66 198
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-30 948	-	-30 948
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	**-**	**-30 948**	**-**	**145 249**

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes[a]	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	66 787	66 787	-	-
Autres dettes	300 134	300 134	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	**366 921**	**366 921**	**-**	**-**

[a] *À développer si nécessaire.*

2.3 Informations relatives au compte de résultat

2.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

2.3.1.1 Ventilation par marchés géographiques

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
France	1 468 520	1 375 849
Export et Intracommunautaire	21 612	22 100
TOTAL	**1 490 133**	**1 397 949**
Observations	-	

RYDGE
CONSEIL

2.3.2 Précisions relatives à certains éléments

2.3.2.1 Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
BFA QUALITE /CONFORMITE 2025	16447
BFA NOBILIA 2025	31323
FAE A RECEVOIR	89418
AVOIR A RECEVOIR	7897
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	**145086**

Charges à payer	Montants
FNP YSYMAX>12/2024	8399
DEMOULIN>POSE 12/2025	4650
FNP ECO MOBILIER>4T2025	1957
FNP DUBAR >12/20255	195
FNP EAU >15/02/2025-31/12/2025	442
FNP KPMG >TVA BELGE 4T2025	286
DEMOULIN>SAV 12/2025	400
PROV CP AU 31.12.2025	10203
PROV CHARGES/CP 31.12.2025	2951
TA LIBERATOIRE	366
TOTAL	**29852**

RYDGE
CONSEIL

2.3.2.2 Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	**-**

Charges imputables	Montants
CCA GRENKE 2026	132
CCA >ECOSYSTEMES AVANCE 2026	3 314
CCA >GRENKE 01/2026	143
CCA LICENSE SOPHOS>08/2026	548
CCA>AGSD TRITH SAINT LEGER 20/01/2026	171
CCA>SCENTAIR 01/2026	99
CCA >AGSD VALENCIENNES 31.03.2026	1 188
CCA BNI>06.2026	792
CCA COM CONSTATEES D AVANCES	29 041
TOTAL	**35 432**

RYDGE
CONSEIL

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Informations complémentaires relatives au régime fiscal

Taux d'imposition : -	Montant brut	Impôt (ou Economie d'impôt) [a]	Montant net
Résultat courant	**- 30 948**	**0**	**- 30 948**
- Produits non-imposables		-	
+ Charges non-déductibles			
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal courant	**- 30 948**	**0**	**- 30 948**
+ Résultat exceptionnel	-	-	-
- Produits non-imposables	-	-	-
+ Charges non-déductibles	-	-	-
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal	**- 30 948**	**0**	**- 30 948**
- Crédits d'impôts		-	
= Impôt payé		**0**	

[a] *Calculé à partir du taux moyen d'imposition : [Somme (Part de chaque assiette dans l'assiette totale multipliée par les taux respectifs)].*

[a] *À préciser notamment provisions réglementées, suramortissement, etc.*

RYDGE
CONSEiL

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties	-	-
Sûretés reçues	-	-
Sûretés données	-	-
Créances cédées non-échues (dont les effets de commerce escompté non-échus)	-	-
Cessions de créances Dailly et affacturage	-	-
Garanties d'actif et de passif	-	-
Clauses de retour à meilleure fortune	-	-
Portage et autres engagements sur titres de capital	-	-
Engagements consentis de manière conditionnelle	-	-
Engagements de retraite et avantages similaires	730	-
Autres engagements	-	-

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de : 3.85

L'âge de départ à la retraite retenue est de 64 ans.

Un taux d'évolution salarial retenue de 0.5% par an

RYDGE
CONSEiL

5 Informations relatives à l'effectif

5.1 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 5.

A&F CONCEPT
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : ZAC Yellow Parc, 7 Route Nationale - 59121 PROUVY
823 714 183 RCS VALENCIENNES
Ci-après la « Société »

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 25 JUIN 2026
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée unique approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à (30 948,54) euros de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres réserves » : (30 948,54) euros
 Lequel s'élève ainsi à 35 249,54 euros

Certifié conforme
La Gérance

